

Pôle Accélération des Dynamiques Urbaines Durables
Direction Politique de la ville, Participation citoyenne et GUSP
Service Démocratie participative
17 Grand'place - CS 70737 59066 Roubaix Cedex 1
Dossier suivi par David Vanhoutte

Roubaix, le 13 juin 2025

PROCÈS-VERBAL DU TIRAGE AU SORT NUMÉRIQUE DES MEMBRES NON-ÉLUS DU CONSEIL LOCAL DU NUMÉRIQUE DE ROUBAIX

Date : vendredi 13 juin 2025, à 10 heures

Lieu : Archives nationales du monde du travail, Roubaix

(78 Boulevard du Général Leclerc, Rond-point de l'Europe, 59100 Roubaix)

Cadre : 9^{ème} édition du Petit-déjeuner de l'inclusion numérique

Objet : désignation par tirage au sort des membres non-élus du Conseil local du numérique (CLN)

1. Cadre juridique et organisation

Conformément au règlement intérieur du Conseil local du numérique de la Ville de Roubaix (version adoptée le 23 avril 2025), la désignation des membres non-élus s'effectue par tirage au sort numérique en réunion publique.

Le tirage s'est tenu dans le cadre de la 9^{ème} édition du Petit-déjeuner de l'inclusion numérique en présence de représentants des élus, des services municipaux et de l'État.

2. Présences officielles

Élus municipaux

- Madame Magali GLADYSZ-SEBILLE
Conseillère municipale déléguée à la relation citoyenne, à la lutte contre la fracture numérique et au numérique à l'école
- Madame Isabelle PARIS-DOUTRELON
4^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Ville numérique, à la gestion de la relation usager et aux systèmes d'informations
- Monsieur Tonino MACQUET
Conseiller municipal – Groupe d'opposition

Représentant de l'État

- Monsieur Pierre GILARDEAU
Sous-préfet chargé de mission auprès du préfet du Nord et de la région Hauts-de-France, en charge du territoire roubaisien

Agents municipaux

- Monsieur David VANHOUTTE
Chargé de mission Inclusion numérique et citoyenne – responsable de la réalisation du tirage et du procès-verbal
- Madame Gaétane BOUCHEZ
Chargée de mission Projets et budget participatifs – greffière du tirage

3. Modalités de désignation

- Nombre de candidatures recevables : 16
- Nombre de sièges à pourvoir : 13
- Méthode utilisée : tirage numérique aléatoire via tableur, en réunion publique
- Critère de parité : les 6 femmes candidates ont été automatiquement retenues conformément à l'objectif réglementaire de recherche de parité au sein du Conseil.
- Le tirage aléatoire a donc porté sur les 7 membres masculins restants à désigner parmi 10 candidats hommes.

4. Résultats – Membres désignés

Femmes désignées automatiquement (6)	Hommes désignés par tirage (7)
• Aldjia ABES (<i>Est</i>) • Mounira ATTOF (<i>Est</i>) • Sakina BENDRIDJ (<i>Centre</i>) • Perrine DE COËTLOGON (<i>Centre</i>) • Abigail GAMBIER (<i>Nord</i>) • Malika AZZAZ (<i>Nord</i>)	• Nordine MEDERBEL (<i>Est</i>) • Quentin GIBEAUX (<i>Est</i>) • Bruno LESTIENNE (<i>Nord</i>) • Mehdi AYAT (<i>Nord</i>) • Youri BERGOUG (<i>Sud</i>) • Abdelali EL KASRI (<i>Sud</i>) • Jeremy MARSY (<i>Ouest</i>)

5. Liste complémentaire de citoyens engagés

Les trois candidats non retenus lors du tirage seront invités à rejoindre une liste complémentaire de citoyens engagés et à manifester leur souhait de suivre les travaux du Conseil local du numérique, conformément à l'esprit d'ouverture et de participation citoyenne de la nouvelle instance.

Les personnes présentes lors du tirage ont été informées directement de cette possibilité. Un courriel leur sera adressé pour confirmer cette invitation, ainsi qu'aux autres candidats non désignés absents.

6. Clôture

Le tirage s'est déroulé sans incident et dans le respect des principes de transparence, d'égalité d'accès et de parité. Le présent procès-verbal officialise les résultats et sera archivé dans les services de la Ville.

La première réunion du Conseil local du numérique, consacrée à son installation officielle, sera organisée dans la première moitié du mois de juillet 2025. Tous les candidats, désignés ou non, seront informés de cette date dans le courriel de notification de désignation. La première réunion du Conseil local du numérique, consacrée notamment à son installation officielle, aura lieu :

- Date : vendredi 11 juillet 2025
- Heure : 14h00
- Lieu : salle du Conseil d'administration - Hôtel de ville de Roubaix